Révision supplémentaire / Formation en comptabilité M. Levêque
*Test de révision sur les bases / durée maximum 100 minutes*

*Il va de soi que le réel examen final ne ressemblera pas à ce document. Mais ici au moins c’est l’occasion de réviser un peu tous les concepts vus ensemble durant la formation. Bon courage !*

1. **Bases de la comptabilité**

*Répondre par vrai ou faux aux affirmations suivantes :*

1. La comptabilité ne sert qu’à payer des impôts.
2. Le bilan représente la situation financière sur une période donnée.
3. La comptabilité peut être un outil de gestion et de planification d’une entreprise.
4. Le résultat présente la situation financière sur une période donnée.
5. Tous les comptes sont forcément soit actif, soit passif.
6. Tous les comptes passifs sont toujours rangés du côté « passif » du bilan.
7. En Suisse, toutes les entreprises utilisent le même plan comptable.
8. L’actif du bilan liste la provenance des fonds de la société.
9. Lorsque le solde final du compte de résultat est du côté des charges, c’est un bénéfice.
10. **Bilan**

*Construire un bilan et le présenter, avec les 4 masses du bilan, sur la base de l’inventaire suivant :*

* *Avoir en caisse : 9'000.-*
* *Valeur du mobilier : 12'000.-*
* *Créances : 5'000.-*
* *Ducroire : 1'000.-*
* *Dettes fournisseurs*
* *Capital : à déterminer*
* *Véhicules : 15'000.-*
* *Poste : 5'000.-*
* *Dette bancaire : CHF 19'000.-*
* *Stock de mobilier : 4'900.-*
1. **Types de comptes**

*Cocher la case correspondante : de quel type sont les comptes suivants ?*

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Actifs circulants | Actifs immobilisés | Passifs fonds propres | Passifs fonds étrangers | Charges | Produits |
| Banque (avoir) |  | X |  |  |  |  |
| Pertes sur clients |  |  |  |  |  |  |
| Charge à payer |  |  |  |  |  |  |
| Véhicules |  |  |  | X |  |  |
| Loyer | X |  |  |  |  |  |
| Immeuble |  |  |  | X |  |  |
| Capital |  |  |  |  |  |  |
| Achats de marchandise |  |  | X |  |  |  |
| Stock de marchandise |  |  |  |  |  |  |

1. **Résultat**

*Présenter le résultat et indiquer clairement s’il s’agit d’un bénéfice ou d’une perte, sur la base des données suivantes :*

Durant la période, nous avons acheté CHF 100'000.- de marchandise. Nous avons revendu cette marchandise pour CHF 160'000.-, nous permettant de réaliser une marge confortable. Les frais d’achats se sont montés à CHF 9000.-. Il a fallu payer CHF 23'000.- de salaires et CHF 4'000.- de charges sociales durant la période. Nous avons également dû payer des loyers pour CHF 9'000.- et la banque a prélevé CHF 300.- de frais. Heureusement nos avoirs bancaires de CHF 50'000.- ont permis de générer CHF 500 d’intérêts en notre faveur. Ceci, couplé avec des intérêts de retard facturés aux clients pour CHF 400.-, nous n’avons pas trop mal terminé la période, malgré la faillite d’un client, qui nous a coûté CHF 4'000.-. Fichus clients !

1. **Cycle comptable**

*Dans quel ordre est-ce que ça va ?*

1. Bilan final
2. Bilan initial
3. Ouverture des comptes
4. Journalisation des écritures
5. Calcul du résultat
6. Bouclement des comptes
7. **Calculs commerciaux**

*Résoudre les problèmes suivants :*

1. Michel a acheté un vélo et a payé CHF 537.60, il a obtenu un rabais de 20%. Quel était le prix catalogue du vélo ?
2. Martin désire partir en vacances. Il prévoit qu’un voyage de 4 jours lui coûtera en tout CHF 1'000.- (CHF 400.- pour le trajet en train et CHF 600.- pour l’hôtel). Combien devrait coûter un séjour de 10 jours ?
3. Il y a 50 calories dans un bonbon au sucre. Philippe a mangé durant l’après-midi 17 bonbons. Combien de calories a-t-il ingéré ?
4. Claude met 20 secondes pour saisir une facture dans le système comptable. En fin de journée, il va voir son chef, fier d’avoir saisi 900 factures en tout. Combien d’heures a-t-il travaillé ?
5. **Transitoires**

*Journaliser les écritures suivantes au 31 décembre 2017 :*

1. Le loyer du mois de Décembre, pour CHF 2'000.- n’a pas encore été comptabilisé.
2. Les charges de téléphone du mois de janvier ont été payées d’avance en décembre, pour CHF 230.-
3. Une campagne de publicité a débuté en novembre et se terminera fin janvier. Le montant toutal, de CHF 15'000.- a été payé en totalité avant le début de la campagne.
4. La dette hypothécaire a généré cette année des intérêts de CHF 900, qui seront comptabilisés et payés l’an prochain.
5. Une vente de marchandise de CHF 320.- a été facturée en décembre mais la marchandise ne pourra être envoyée qu’en janvier prochain.
6. **Gestion débiteurs**

*Journaliser avec les comptes les plus précis possibles.*

1. Le client MICHEL fait faillite, nous perdons CHF 4'000.-
2. Nous décidons de créer une provision correspondant aux 5% de nos créances, qui s’élèvent à CHF 110'000.-
3. ROBERT, qui a fait faillite cette année et nous a fait perdre CHF 2'000.-, revient à meilleure fortune et nous règle son dû par virement postal.
4. Après 3 rappels, la cliente ROBERTIS paie par virement bancaire CHF 2'900.-
5. La cliente HELENE, qui a fait faillite il y a 3 ans, refait fortune et nous paie les CHF 450.- qu’elle nous devait en espèces.
6. **Journalisation**
7. Nous achetons de la marchandise pour CHF 4'000.-, que nous payerons plus tard.
8. Nous comptabilisons une facture de téléphone reçue ce jour, pour CHF 240.-
9. Notre client Cubitus nous renvoie de la marchandise pour CHF 500.-, nous acceptons son retour et comptabilisons une note de crédit.
10. Le loyer du mois est payé par virement bancaire pour CHF 1'900.-
11. La facture d’une prime d’assurance déjà comptabilisée est payée pour CHF 1'000.-, par virement postal.
12. Nous vendons des marchandises, en espèces, pour CHF 9'000.-
13. Des frais d’achat sont payés en espèces, pour CHF 139.-
14. Une machine est achetée pour CHF 4'500.-. La moitié est payée par virement bancaire et le solde est à régler à 30 jours.
15. Le client Radius fait faillite et nous perdons CHF 850.- qui nous étaient dus.
16. Nous retirons CHF 2'000.- du compte postal pour remplir la caisse qui est un peu vide.
17. **Salaires : vrai faux**

*Répondre par vrai ou faux aux questions suivantes :*

1. L’assurance chômage n’a pas de plafonds.
2. L’AVS est supportée en partie par l’employeur et en partie par l’employé.
3. Tous les salariés ont une LPP.
4. L’assurance accident professionnelle est à la charge du patron.
5. Les allocations familiales sont financées par un prélèvement déduit du salaire des collaborateurs.
6. La LPP est au moins paritaire.
7. Genève est le seul canton à avoir une assurance maternité.
8. Les cotisations d’allocations familiales sont aussi prélevées pour les collaborateurs qui n’ont pas d’enfants.
9. Les hommes paient aussi l’APG, qui sert à financer l’assurance maternité et qui donc ne concerne que les femmes.
10. Un salaire de CHF 15'000.- par mois aura le même prélèvement d’assurance accident qu’un salaire de CHF 35'000.- par mois.